

Le budget—M. MacEachen

● (1830)

Mme le Président: Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

[Français]

Comme il est maintenant 6 h 30, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 8 heures alors que la Chambre sera saisie d'une motion des voies et moyens de l'honorable ministre des Finances (M. MacEachen).

(La séance est suspendue à 6 h 32.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances) propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

INTRODUCTION

Les Canadiens veulent savoir comment nous pouvons remettre notre économie sur les rails de la croissance, comment nous pouvons permettre à l'industrie d'investir, de se développer et de fournir les emplois dont nos citoyens ont besoin. Un million deux cent cinquante mille d'entre nous sont au chômage. Plus de gens encore arrivent difficilement à joindre les deux bouts, face à une inflation et à des taux d'intérêt élevés. Nous souffrons tous, d'une façon ou d'une autre, de la récession qui frappe l'économie. Nous cherchons tous un moyen d'en sortir.

C'est un piètre réconfort de savoir que les États-Unis sont victimes de la même récession. Il en est de même de tous les pays industrialisés d'Europe et, pis encore, des pays en développement. La récession est internationale. Certains de nos problèmes sont d'origine intérieure, mais une bonne partie vient de l'étranger. C'est pour cela que la rapidité de nos progrès vers la reprise ne dépend pas uniquement du Canada.

Je me propose ce soir d'offrir aux Canadiens un moyen de mettre fin à la récession et d'accélérer nos progrès vers la reprise, par une action immédiate.

En premier lieu, je demanderai aux Canadiens de participer à une stratégie visant à faire du Canada une société plus solide, plus résistante. Il faut, pour sortir de la récession, ralentir l'inflation et accroître la productivité. Nous devons tous en partager le fardeau et la responsabilité.

Le gouvernement prendra la tête de ce mouvement. Il limitera les hausses de traitements dans le secteur public fédéral. Il entreprendra de freiner les hausses dues à l'inflation dans les autres domaines relevant de sa responsabilité.

Si nous arrivons tous—les pouvoirs publics, les entreprises, les travailleurs et les citoyens canadiens—à faire preuve d'une plus grande discipline dans nos revendications de revenus et nos autres comportements inflationnistes, les prix diminueront enfin, de même que les taux d'intérêt. La croissance économique reprendra. Les entreprises pourront réaliser des bénéfices convenables et accroître la production. Les travailleurs mis à pied seront réembauchés. De nouveaux emplois seront offerts.

En second lieu, le dynamisme et la confiance du secteur des affaires sont indispensables à la reprise. La confiance dépend des possibilités économiques réelles. Elle dépend aussi d'une interaction efficace entre les pouvoirs publics et le secteur privé.

Je présenterai des propositions fiscales qui réduiront sensiblement les taux d'intérêt pour les acheteurs de maisons et pour les petites entreprises, et offriront de nouveaux encouragements à l'investissement dans les sociétés canadiennes. Je proposerai la liquidation des questions fiscales en suspens depuis le budget de novembre 1981. Je traiterai de questions qui préoccupent les investisseurs internationaux.

En troisième lieu, de nombreux Canadiens et des secteurs particuliers de l'économie ont besoin d'une aide supplémentaire en cette période de récession. J'annoncerai ce soir des initiatives s'élevant à \$2.3 milliards à cette fin. Des mesures importantes seront destinées à la création d'emplois ainsi qu'à l'habitation, aux petites entreprises, à l'agriculture et à la pêche.

● (2010)

En quatrième lieu, ces mesures seront prises dans le cadre de la marge de manœuvre extrêmement limitée imposée par le déficit. La récession a détérioré sensiblement la situation financière du gouvernement. Les recettes fiscales ont diminué alors que les dépenses augmentaient. Cela limite considérablement les possibilités de dépenses nouvelles. Le gouvernement ne peut consciemment accroître le déficit. Il doit réaffecter les ressources. Le plan d'action s'inscrira donc dans le cadre de l'actuelle politique monétaire et fiscale.